



COMPTE-RENDU DU COMITE DE LIGNE DU 9 NOVEMBRE 2009 A CREIL :

Dans les **nouveaux horaires** s'appliquant à partir du **13 décembre 2009** sur Paris→Amiens, la SNCF a **supprimé** la plupart des dessertes de Creil par les **Corail**, le Conseil régional a repris une partie de celles-ci qu'il a **transformées en TER**. Mais le résultat n'est pas satisfaisant : trajets plus longs, correspondances difficiles. Creil doit être **relié à Amiens** par des **trains directs**. De plus, LUTECE condamne l'**absence de concertation** dans la mise en place des modifications horaires par la SNCF.

Des changements horaires malvenus :

•**Dans le sens Creil→Amiens** : La suppression de l'arrêt à Creil du Corail quittant Paris à 7 h 07 oblige les usagers à prendre le TER Creil-Amiens de 6 h 57 pour arriver avant 8 h 30 à destination. En semaine, il n'y a plus de train Creil→Amiens entre 19 h 44 et 21 h 36 (soit 1 h 52 de battement). Certes, le dernier train Creil→Amiens de 22 h 17 est **retardé à 23 h 02**. Mais, au total, les gens devront **se lever plus tôt** pour prendre leur train le matin vers Amiens, alors que d'autres usagers reviendront le soir dans la capitale régionale **plus tardivement**.

•**Dans le sens Amiens→Creil** : La suppression de l'arrêt à Creil du Corail Paris-Amiens de 16 h 13 aura pour conséquence que le Corail suivant (à 17 h 15) sera bondé, avec un manque de places assises. Le dernier train vers Paris quitte Amiens plus tard (22 h) et **dessert maintenant Creil** (à 22 h 50).

Des « trous horaires » persistants :

Malgré la demande répétée des usagers, la Région n'a pu combler les « trous horaires », surtout dans l'après-midi (absence de train pendant 4 h 20 sur Creil→Amiens, entre 13 h 10 et 17 h 30). Ces longues plages horaires « réservées » sont de moins en moins justifiées, puisque les travaux de maintenance seront désormais effectués par période et non plus au jour le jour.

Que pensez-vous de nos propositions ? Quelles suggestions feriez-vous pour améliorer les transports ?

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

ECRIVEZ-NOUS

✉ à l'adresse e-mail :
dupart-neuberg@wanadoo.fr

✉ ou par courrier :

LUTECE
Maison Creilloise des Associations
Rue de Hironvales
60100 CREIL

**BULLETIN D'ADHESION :
VOIR AU DOS**

☺ LE GAG DU MOIS ☺

La SNCF fait la météo dans le train

Les voyageurs sont en droit d'attendre un minimum de confort à bord des trains. Mais les usagers du TER Amiens-Creil de 18 h 23 ont eu subi une « chaleur étouffante » dans les voitures à plusieurs reprises pendant l'été (7, 9 et 28 juillet 2009) et ceux du TER Creil-Amiens de 8 h 21 ont connu des « basses températures » à bord, vers la Toussaint, à cause du chauffage défaillant (15°C le 29 octobre, 14°C le 30 octobre, 13°C le 3 novembre...). Grâce à la SNCF, en 2009, on peut connaître la température extérieure ... sans consulter un bulletin météo ! Jusqu'où la SNCF ira-t-elle pour surprendre les usagers du rail ?

DERNIERE HEURE SUCCES POUR LES USAGERS :

**2 arrêts de Corail à
Creil maintenus !**

VOIR AU DOS ➡

S.N.C.F. : DESINFORMATION EN LIGNE :

Dans la présentation des nouveaux horaires, le site Internet TER Picardie prétend que les lignes « passent à la **vitesse supérieure** » : or, de nombreux Corail Paris-Amiens (bien que **ne s'arrêtant plus** à Creil) arrivent à destination finale à la **même heure** qu'auparavant (cas des trains 8 h 04-9 h 14 et 20 h 04-21 h 14) : ces trains roulent donc moins vite ! Le rédacteur du site ose ajouter que la nouvelle grille permet un « **renforcement** de la desserte » en « **milieu de journée** », alors que le « trou » de 4 h 20 **l'après-midi** a été **maintenu** sur Creil-Amiens (aucun train entre 13 h 10 et 17 h 30) – malgré la demande répétée des usagers. La SNCF se moque vraiment des voyageurs et des associations qui les représentent ...

Thierry Bras



INFOS BREVES

LA 5^{EME} BRANCHE DE L'ETOILE DE CREIL SACRIFIEE

Le lundi 7 décembre dernier, lors de la présentation en gare de Creil de la **nouvelle grille horaire** de l'hiver 2009-2010, la SNCF mettait à disposition des usagers les fiches horaires de quatre des cinq lignes de l'étoile ferroviaire de Creil (vers Paris, Amiens, Beauvais et Compiègne). Mais il **manquait** la fiche de la ligne **Creil→Pontoise**, qui a été mise à disposition des voyageurs seulement le vendredi 11 décembre (soit 2 jours avant l'entrée en vigueur des nouveaux horaires) – alors qu'il n'y aucune modification apparente par rapport à l'ancienne grille horaire. De plus, par anticipation de la quasi-disparition des arrêts des Corail à Creil, le train **Creil→Amiens** de 7 h 01 était supprimé ce même jour...

REFECTION DE LA RUE GAMBETTA, A CREIL : UNE OCCASION RATEE

A la fin du mois d'octobre 2009, les Creillois ont pu découvrir le nouveau visage de la rue Gambetta. Si on apprécie l'élargissement des trottoirs et la création d'une **voie réservée aux bus**, on ne peut que déplorer l'**absence de piste cyclable** digne de ce nom, c'est-à-dire qui soit séparée de la voie de bus ... Malgré la consultation des riverains et des associations (dont LUTECE), les élus municipaux ont donc réédité la **même erreur** que précédemment, lors de la réfection de la rue de la République.

DERNIERE HEURE

NOUVEAUX HORAIRES CREIL-AMIENS

SUCES DE LA MOBILISATION DES USAGERS :

DEUX ARRETS DE CORAIL EN GARE DE CREIL RETABLIS !

La SNCF avait décidé de **supprimer** massivement les **arrêts** des trains **Corail** Paris→Amiens en gare de Creil, au mépris des intérêts des très nombreux **usagers du bassin creillois** qui les empruntent chaque jour. Les usagers en liaison avec l'association **LUTECE** se sont alors **mobilisés** pour faire entendre leur mécontentement : en quatre jours, la **pétition** demandant la révision de la grille horaire a recueilli **500 signatures**.

Cette action rapide et déterminée a été **efficace** puisque la SNCF est revenue sur l'horaire de deux **trains Corail du matin** (partant de Paris à 7 h 07 et 8 h 04) : ils s'arrêtent désormais à Creil (respectivement à 7 h 31 et 8 h 34).

BULLETIN D'ADHESION A LUTECE

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de **5 euros** à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque).

Envoyez votre adhésion à :

LUTECE
Maison Creilloise des Associations
Rue de Hironvales
60100 CREIL

Pour tout contact :

E mail :
dupart-neuberg@wanadoo.fr

PROCHAINE REUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LUTECE :

Vendredi 15 janvier 2010,
à 20 h,
au Centre des rencontres,
rue de Valois,
à CREIL.